

L'APF a engagé le renouvellement de son projet associatif pour la période 2018/2023.



## Vous êtes acteur de l'APF

(adhérent, salarié, usager, bénévole) **vous pouvez participer**d'ici fin décembre 2017

Donnez votre avis en répondant à un questionnaire en ligne

Participez
à une réunion
organisée près
de chez vous

Plus d'info sur <a href="http://congres2018.apf.asso.fr/">http://congres2018.apf.asso.fr/</a> ou contactez la délégation APF de votre département